

Afmont : Gouvernance 2025/2027 – Raison d'être & missions

Chers adhérents,

Après 17 ans d'existence, avec un bilan très riche en actions menées, toujours au service de l'intérêt général de ses adhérents, mais également pour l'ensemble des acteurs de la filière montagne, la nouvelle équipe, élue lors de l'assemblée générale 2024, s'est donnée comme objectif d'insuffler une dynamique collective nouvelle à l'Association des Fournisseurs Montagne.

Une dynamique qui sera construite sur les valeurs qui ont fondées l'Afmont et auxquelles nous souscrivons encore (*solidarité, éthique, engagement, collaboration, dépassement des intérêts individuels...*), sur les missions qu'elle doit se donner et sur l'engagement le plus large possible de ses adhérents, qui doivent se sentir acteurs réels de la vie de l'association.

Une des premières étapes pour lancer cette nouvelle dynamique doit se traduire dans l'affirmation de la vocation de l'Afmont. Cette vocation nous pouvons l'articuler autour de notre raison d'être, de nos grandes orientations :

« Positionnée en amont de la chaîne de valeur de l'écosystème de la montagne aménagée, l'Afmont :

- Fédère, représente et préserve les intérêts communs, actuels et futurs, des fournisseurs de la montagne aménagée ;*
- Contribue collectivement aux réflexions sur les enjeux de la montagne ;*
- Promeut le bien commun de la filière et les valeurs de solidarité de la montagne ;*
- S'engage activement auprès de l'ensemble des acteurs de la filière pour participer à son développement ; »*

Ce sont les lignes directrices de l'association pour les années à venir, qui nous permette de définir les axes des missions que nous donnons à l'Afmont.

En parallèle, nous devons veiller à préserver la liberté de ton que l'association a pu acquérir au fil des années et qui nous permet d'apporter un éclairage différent, avec l'exigence d'être toujours constructif, sur les problématiques qui touchent les entreprises et les acteurs de la filière montagne. C'est aussi cela la légitimité et la force de l'Afmont.

Pour les prochains mois, un travail important va être engagé sur plusieurs aspects concrets, notamment :

- **L'organisation et la vie de l'association** : L'objectif sera de promouvoir l'engagement de chacun des adhérents, de renforcer la structuration de notre action « au quotidien » et de préserver notre modèle de fonctionnement agile, basé sur le bénévolat des membres du bureau, mais aussi des adhérents souhaitant s'engager ;
- **La communication** : Nous devons renforcer la communication et les interactions auprès des adhérents, tout en veillant à trouver un équilibre sur la fréquence et la nature des opérations que nous serons amené à proposer, pour ne pas être redondant avec d'autres acteurs de la filière ;

- **La représentativité** : Nous devons veiller à renforcer les liens avec les autres acteurs institutionnels, au travers de la mise en place projets concrets sur des problématiques conjoncturelles ou de thématiques plus structurelles, de fond, que nous pourrions identifier avec chacun d'eux. Mais aussi, nous devons œuvrer, collectivement, à rassembler les acteurs de la filière, pour tendre vers la construction un discours et d'éléments de langage communs, en faveur de la promotion de notre écosystème ;

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive ! Et l'Afmont continuera ses missions « classiques » auprès des organisateurs de salon, ainsi que nos actions sur les problématiques de recrutement, ou encore l'illustration des bonnes pratiques en matière d'anticipation, d'innovation ou d'engagement environnemental au travers des Trophées de l'Afmont, qui vont évoluer pour cette année 2025.

Et d'autres chantiers, que vous pouvez suggérer, s'inscrivant dans la consolidation de notre raison d'être, pourront venir s'ajouter, en s'assurant que les ressources de l'association permettent de les mener à bien.

Enfin, n'oublions pas que grâce aux compétences et au savoir-faire multiples des entreprises de la filière, nous sommes aujourd'hui pourvoyeurs d'innovations - technologiques ou intellectuelles - pour nos donneurs d'ordre, exploitants de domaines skiables, collectivités territoriales et autres acteurs des territoires de montagnes.

Soyons fier de nos entreprises et de ce qu'elles apportent à l'écosystème de la montagne. Les Fournisseurs Montagne ont un rôle majeur à jouer dans le développement de ces territoires, pour les années à venir, en proposant des solutions pertinentes, durables et innovantes pour leurs projets d'aménagement et en contribuant aux réflexions sur la transition vers un modèle qui sécurisera notre avenir collectif.

Max Rougeaux

Président